

Extrait du Spyworld Actu

<http://www.spyworld-actu.com/spip.php?article12539>

# Procès de la "filière belge" d'Al-Qaïda en mars

- Terrorisme - International -



Date de mise en ligne : mardi 26 janvier 2010

---

**Spyworld Actu**

---

**Ce mardi, la 49ème chambre du tribunal correctionnel de Bruxelles a fixé au 8 mars l'ouverture du procès de 9 personnes poursuivies pour terrorisme. Le dossier a trait à une filière de militants qui encadraient des personnes dont certaines se seraient formées au djihad dans des camps d'Al-Qaïda à la frontière afghano-pakistaise.**

Pour le ministère public, un de ses hommes, Hicham Beyayo était prêt à passer à l'acte et était revenu en Belgique. Les deux autres prévenus considérés comme les dirigeants de ce groupe terroriste sont la belge Malika El Aroud et Moez Garsallaoui. Ce dernier est en fuite.

### **La veuve de l'assassin du commandant Massoud**

Malika El Aroud, seule détenue dans ce dossier avec Beyayo, est bien connue en matière de terrorisme. Elle est la veuve d'un des deux hommes qui a commis un attentat suicide contre le commandant Massoud deux jours avant les attentats du 11 septembre 2001. Elle avait été acquittée pour ces faits en 2003 mais a été condamnée en Suisse avec sursis pour son prosélytisme en matière de terrorisme. Elle vantait et propageait le jihad au travers de son site internet.

### **Ils plaideront l'innocence**

L'audience de ce mardi s'est limitée à une fixation du calendrier. Le tribunal se penchera sur le dossier à partir du 8 mars, à raison de quatre audiences par semaine (en matinée sauf le mercredi) pendant trois semaines. Les prévenus contestent les faits qui leur valent d'être renvoyés devant le tribunal. "Mon client conteste tout projet d'attentat terroriste", a indiqué, hors audience, Me Alain Vergauwen, avocat d'Hicham Beyayo. "Cette étiquette 'terroriste' est contestée. Ce sont des gens qui voulaient aller combattre en Afghanistan", a-t-il ajouté.

Me Fernande Motte de Raedt, avocate de Malika El Aroud, abonde dans le même sens. "Ce qui lui est reproché, c'est du délit d'opinion", souligne-t-elle.

*Post-scriptum :*

<http://www.rtlinfo.be/info/belgique...>